

## La dyspraxie [1]

### La dyspraxie

La dyspraxie est un trouble spécifique de la programmation et la réalisation des gestes chez un enfant sans déficit intellectuel, moteur, sensoriel, affectif.

Le déficit est durable et sévère.

La dyspraxie touche environ 5 à 7 % des enfants de 5 à 11 ans.

De façon simplifiée, trois types de dyspraxie peuvent être décrits

(d'autres types de dyspraxie sont présentées dans les classifications)

- Dyspraxie visuospatiale (la plus fréquente) : caractérisée par l'association d'un trouble du geste de nature dyspraxique et d'un trouble visuospatial avec ou sans trouble du regard.

- Dyspraxie constructive : caractérisée par une difficulté pour réaliser (construire) un tout signifiant à partir d'éléments individuellement non signifiants (jeux de construction, bricolage, couture...). L'écriture comprend beaucoup d'éléments praxiques constructifs.

- Dyspraxie de l'habillement.

Quelques signes :

- Peu d'intérêt pour les jeux de construction

- Recherche de jeux non praxiques (jouer à la maîtresse, regarder des livres...)

- Gestes lents et maladroits, résultats inconstants dans la réalisation des gestes (peut passer pour de la mauvaise volonté...)

- Difficultés graphiques : la dysgraphie est souvent le signe d'appel en GS-CP

— - Ces difficultés graphiques sont variables pouvant aller d'un trouble léger à une incapacité d'écrire

— - Lenteur et fatigabilité importante à l'écrit

- Difficultés dans l'utilisation d'outils (coller des gommettes, utiliser des ciseaux, une règle, un compas, une équerre...)

### Important

Ce trouble a des répercussions sévères dans le développement de l'enfant, dans sa vie quotidienne (difficulté pour s'habiller, manger...) et dans son parcours scolaire, notamment du fait de la dysgraphie qui constitue souvent le signe d'appel de la dyspraxie. Mais, les répercussions scolaires peuvent également se retrouver à d'autres niveaux, par exemple au niveau de la construction du nombre, du fait de difficultés visuo-spatiales qui peuvent perturber les acquisitions...

Les enfants atteints de dyspraxie ne parviennent pas à automatiser les gestes. Par conséquent, la charge cognitive, les ressources attentionnelles impliquées pour la réalisation de ces gestes sont très importantes pour ces enfants. Ceci a des répercussions sur les tâches devant être exécutées en même temps (écoute plus copie par exemple).

Par conséquent, pour un enfant présentant une dysgraphie importante, l'apport de l'outil

informatique doit être pensé !! En effet, l'acquisition de la copie via un clavier d'ordinateur est plus aisée que l'acquisition de la calligraphie. Par conséquent, l'apport de cet outil peut être très bénéfique à l'enfant, car cela libérera des ressources cognitives qui pourront être investies dans d'autres apprentissages.

### Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/la-dyspraxie>